

bagneux92.fr

Mairie de Bagneux
57 avenue Henri-Ravera
92220 Bagneux - 01 42 31 60 00

Caf des Hauts-de-Seine

Les Cités éducatives

Bagneux

édito

Chers parents ou futurs parents

Ce guide de la parentalité permet de mieux connaître les ressources et les services présents sur notre territoire. Vous y retrouverez, rassemblées dans un document unique, les informations pratiques et les coordonnées utiles pour vous accompagner dans votre rôle de parent au quotidien.

De la petite enfance à l'adolescence, ce guide recense les dispositifs, les structures et les services qui peuvent vous accueillir, vous conseiller et vous orienter dans vos démarches – notamment sur les questions d'accueil, de santé, d'éducation, de loisirs ou de soutien à la parentalité.

Il vous fait également découvrir les acteurs institutionnels, associatifs et professionnels qui œuvrent chaque jour à Bagneux auprès des enfants et des familles.

Conçu pour répondre aux besoins de chacun, ce guide s'adresse aussi bien aux parents qu'à ceux qui s'apprêtent à le devenir.



ATTENDRE OU ADOPTER UN ENFANT

DÉCLARER UNE GROSSESSE, UNE NAISSANCE

De nombreuses aides dédiées aux femmes enceintes existent. Pour en bénéficier, il est important de déclarer votre grossesse à la Caisse d'allocations familiales (CAF), à votre Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et à votre employeur. La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Elle doit être faite dans les 5 jours qui suivent l'accouchement, auprès de la mairie du lieu de naissance. Pour le 2e parent ayant reconnu son enfant, il faudra en plus produire la déclaration de reconnaissance (auprès de n'importe quelle mairie).

MAIRIE DE BAGNEUX
57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 00 - bagneux92.fr

CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE DE NAISSANCE

En vigueur depuis le 1er juillet 2026, il permet aux parents d'ajouter une période de 1 ou 2 mois de congé indemnisé au congé maternité, paternité et accueil de l'enfant ou d'adoption. Il ne remplace pas les congés existants, et permet aux parents de passer plus de temps avec leur enfant durant ses premiers mois.
ameli.fr

ADOPTER UN ENFANT

L'adoption peut être intrafamiliale ou concerner un enfant qui ne peut pas grandir auprès de ses parents biologiques. Les parents adoptifs peuvent également bénéficier d'un congé d'adoption.
S'informer sur l'adoption et les démarches
solidarites.gouv.fr/adopter-un-enfant
Se renseigner sur le congé d'adoption
ameli.fr

SUIVI DE GROSSESSE

Un suivi médical régulier est essentiel tout au long de votre grossesse. Il permet de veiller à votre santé et à celle de votre bébé. Pensez à prendre rendez-vous avec un professionnel de santé dès le début de votre grossesse afin d'organiser les consultations et les examens nécessaires.
ameli.fr

SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DE BAGNEUX
Accueillir, informer et suivre médicalement de façon préventive, les enfants de 0 à 6 ans et les femmes enceintes.
7 impasse Édouard-Branly
47 rue Jean-Marin-Naudin
08 06 00 00 92

CHOIX DU NOM DE FAMILLE DE L'ENFANT

Le choix du nom de famille de l'enfant s'effectue avant sa naissance. Par défaut, il portera le nom du père si les parents sont mariés ou s'il l'a reconnu avant la naissance. Si les parents souhaitent lui donner un autre nom, ils devront produire la déclaration conjointe du choix du nom de famille au moment de la déclaration de naissance.

Pour les familles monoparentales, l'enfant portera le nom de sa mère.
Pour les couples de même sexe, le choix du nom de famille dépend des modalités d'établissement de la filiation.
service-public.gouv.fr

L'autorité parentale est exercée en commun par la mère et le père, à condition qu'il ait reconnu l'enfant avant l'âge d'un an si le couple n'est pas marié.
service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3132

Pour plus de renseignements, prenez rendez-vous
population@mairie-bagneux.fr

ESPACES D'AIDE ET D'ÉCOUTE

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE
Pour vous accompagner dans la recherche d'un mode de garde.
57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 24
petite.enfance@mairie-bagneux.fr

RELAIS PETITE ENFANCE LA FONTAINE
1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 25 97 - 06 16 59 20 22
rpe.lafontaine@mairie-bagneux.fr

RELAIS PETITE ENFANCE LA CLÉ DE SOL
43 rue de Verdun
01 42 31 68 56 - 06 20 29 49 39
rpe.lacledesol@mairie-bagneux.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT
Soutenir et échanger autour de la parentalité, dès la grossesse et jusqu'aux 4 ans de l'enfant. Accueil anonyme et gratuit.
Renseignements auprès des Relais petite enfance la Fontaine et la Clé de sol.
bagneux92.fr

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE
Soutenir, écouter les enfants de 2 à 16 ans en difficulté scolaire et leurs parents.
Aider les enfants à grandir, à se construire et à s'épanouir.
Favoriser le bien-être des enfants à l'école, à la maison et dans ses loisirs.
13 avenue Albert-Petit
06 35 15 33 26
reussiteeducative@mairie-bagneux.fr

ARRIVÉE DE L'ENFANT



DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Une carte d'identité ou un passeport peut être délivré à un enfant dès ses premiers jours. Prendre rendez-vous à l'Hôtel de ville ou à la Mairie annexe.
bagneux92.fr

Vous pouvez également faire la pré-demande en ligne
ants.gouv.fr/
Obtenir une autorisation de sortie du territoire
service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359

CONGÉS LIÉS À UNE NAISSANCE

Congé maternité

La durée du congé maternité comprend une période avant et après la naissance de votre enfant. Elle peut varier selon votre situation familiale, le déroulement de votre grossesse et les conditions de naissance. Ce congé vous permet de vous reposer avant l'accouchement et de récupérer après la naissance.
Connaître la durée du congé maternité selon votre situation et vos droits aux indemnités pendant le congé maternité.
ameli.fr

Congé paternité et d'accueil de l'enfant

Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant permet au père ou au conjoint, partenaire de pacs ou concubin de la mère de prendre du temps à l'arrivée du bébé, quelle que soit la situation familiale.
Sous certaines conditions, ce congé peut être indemnisé.
ameli.fr

Congé parental d'éducation

À l'arrivée d'un enfant, le congé parental d'éducation permet à chaque parent de suspendre ou de réduire son activité professionnelle pour prendre soin de son enfant, sous certaines conditions. Sa durée varie selon le nombre d'enfants accueillis.
Connaître vos droits selon votre situation
service-public.gouv.fr

SANTÉ

Carnet de santé et vaccinations obligatoires

Treize vaccins sont obligatoires pour les enfants nés après le 1er janvier 2025. Pour les enfants nés avant cette date, 3 vaccins restent obligatoires.

ameli.fr

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ LOUIS-PASTEUR

2 rue Léo-Ferré
01 45 36 13 50

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP) L'AUBIER POUR LES 0-2 ANS

121 bis avenue du Général Leclerc,
92340 Bourg-la-Reine
01 42 11 78 35
cmp-laubier@eps-erasme.fr
eps-erasme.fr/92107-Aubier/9/43/45

« 1000 premiers jours »

Cette période, qui démarre au début de la grossesse jusqu'aux trois ans de l'enfant, est déterminante pour la santé par les scientifiques du monde entier.

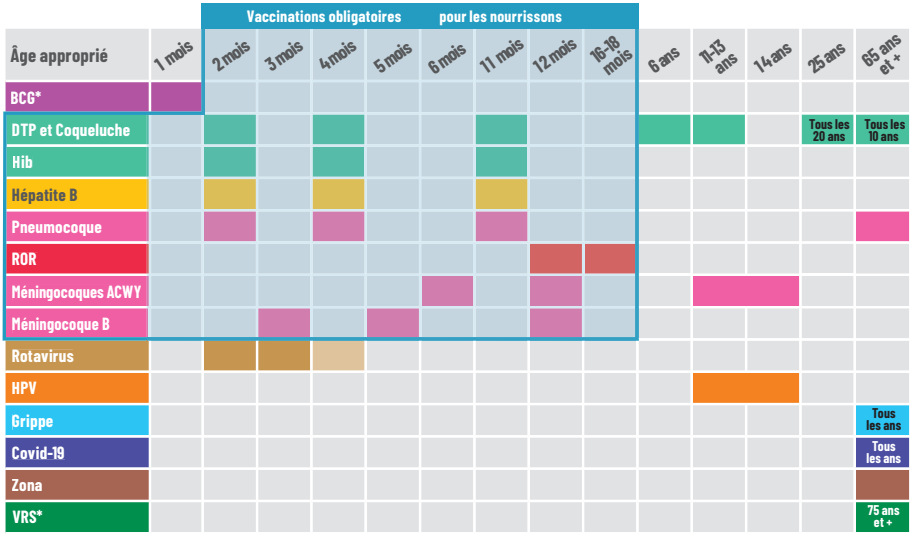
1000-premiers-jours.fr/fr/les-1000-premiers-jours

SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DE BAGNEUX

7 impasse Édouard-Branly
47 rue Jean-Marin-Naudin
08 06 00 00 92

CENTRE MÉDICAL DE GARDE – Centre municipal de santé Louis-Pasteur

Fièvre soudaine, vomissements...
Pour les petites urgences
Du lundi au vendredi de 20h à 00h
Samedis, dimanches et jours fériés de 15h à 20h
2 rue Léo-Ferré - 01 45 36 13 50



* La vaccination par le BCG (Bacille Calmette et Guérin) est le seul moyen de se protéger contre la tuberculose.
Elle limite le risque de développer l'infection et prévient les formes graves de la tuberculose chez les jeunes enfants (essentiellement la méningite tuberculeuse).
À un mois, le plus courant étant à 2 mois.

ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
Pour vous renseigner sur le handicap et vous aider à l'instruction des dossiers MDPH (sur rendez-vous, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, les mardis de 13h30 à 17h)
57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 12
bagneux92.fr/237/solidarites-sante/handicap/mdph.htm

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES
01 41 91 92 50
aidesetservices.hauts-de-seine.fr

GARDE DE L'ENFANT DE 0 À 3 ANS

La Ville dispose de plusieurs structures d'accueil pour les jeunes enfants : trois crèches collectives, une crèche familiale, deux multi-accueils et une halte-jeux. Cette offre est complétée par trois micro-crèches, une crèche associative, une crèche interentreprises ainsi que par l'accueil individuel proposé par les 118 assistantes maternelles agréées exerçant sur le territoire.

Offre municipale

Crèches collectives, crèche familiale, halte-jeux et multi-accueil.
Consultez le guide Petite enfance, pour connaître toute l'offre au sein de la ville :
bagneux92.fr
Faire une demande de place en crèche dans les structures municipales :

GUICHET FAMILLE
Hôtel de ville – 01 42 31 60 30
Mairie annexe – 01 45 47 62 00
familles@mairie-bagneux.fr

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE
57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 24
petite.enfance@mairie-bagneux.fr
bagneux92.fr

Offre non municipale

Assistantes maternelles indépendantes agréées par le Département ou Assistantes parentales avec les Relais petite enfance.
Liste des assistantes maternelles à Bagneux
tinyurl.com/bdfxrdx7

Pour trouver une assistante maternelle, être accompagné pour la rédaction du contrat, connaître les aides possibles, contactez les Relais petite enfance (RPE)

RELAIS PETITE ENFANCE LA FONTAINE
1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 25 97 - 06 16 59 20 22
rpe.lafontaine@mairie-bagneux.fr

RELAIS PETITE ENFANCE LA CLÉ DE SOL
43 rue de Verdun
01 42 31 68 56 - 06 20 29 49 39
rpe.lacledesol@mairie-bagneux.fr

MON ENFANT
Consulter la liste à jour des assistantes maternelles, comparer les différents modes de garde et simuler le coût et les aides selon sa situation. Site géré par la Caf.
monenfant.fr



ENFANTS DE 3 À 11 ANS

SCOLARITÉ DE L'ENFANT

L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès trois ans, ce qui correspond à l'âge d'accueil en petite section de maternelle et jusqu'à l'âge de seize ans.

Elle est donnée dans les établissements et écoles, publics ou privés. Toute famille ayant un enfant âgé de 3 à 16 ans est tenue de le faire savoir au Maire de sa commune de résidence et de faire la preuve du respect de cette obligation, quels que soient les choix éducatifs faits.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le dispositif « Moins de 3 ans » existe à Bagneux, avec des sections ouvertes dès deux ans et demi. Il s'adresse aux familles sur critères de l'Éducation nationale, pour accompagner celles qui sont considérées comme « éloignées de l'école » et sont à destination d'enfants nés l'année qui précède l'instruction obligatoire pour favoriser l'intégration des règles de l'école et les habitudes du groupe.

GUICHET FAMILLE
01 42 31 60 30

COMMENT INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE ?

À l'école maternelle

Chaque année, les inscriptions pour l'entrée en petite section se font entre février et fin mars.

À l'école élémentaire

Le passage en élémentaire (classe de CP) est automatique. C'est l'adresse de résidence qui détermine l'école d'affectation.

En cours de scolarité primaire (de la petite section au CM2)

Tout nouvel arrivant sur la commune doit procéder à la constitution du dossier familial comme pour une entrée à l'école.

En aucun cas une famille ne peut se présenter dans une école communale sans avoir fait au préalable une inscription administrative auprès des services municipaux.

Accéder au formulaire d'inscription

GUICHET FAMILLE

Hôtel de ville – 01 42 31 60 30
Mairie annexe – 01 45 47 62 00
familles@mairie-bagneux.fr
bagneux92.fr

Inscription à la restauration scolaire

Il est obligatoire d'inscrire son enfant avant sa première présence au Guichet famille ou à la Mairie annexe.

GUICHET FAMILLE

Simplifiez vos démarches
via l'Espace famille
Hôtel de ville – 01 42 31 60 30
Mairie annexe – 01 45 47 62 00
familles@mairie-bagneux.fr
bagneux-familles.portail-familles.com

ÉTUDES DIRIGÉES

Des études dirigées sont organisées chaque jour de 16h30 à 18h, intégralement encadrées par des enseignants.

Guichet famille
Hôtel de ville – 01 42 31 60 30
Mairie annexe – 01 45 47 62 00
familles@mairie-bagneux.fr

AIDE À L'APPRENTISSAGE ET AUX DEVOIRS

Les centres sociaux et culturels (CSC) proposent un accompagnement à la scolarité orienté vers un soutien méthodologique, tous les soirs et tout au long de l'année scolaire.

CSC de la Fontaine Gueffier
1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 26 00

CSC Jacques-Prévert
12 place Claude-Debussy
01 46 56 12 12

Harcèlement

Le harcèlement peut être physique et/ou psychologique. Il peut se produire à l'école mais également en ligne, sur les réseaux sociaux, par SMS ou par mail : on parle alors de cyber-harcèlement. Si vous vous sentez démuni en tant que parent, ou pour accompagner votre enfant, il existe un numéro unique et gratuit d'aide aux victimes : le **30 18** (7 j/7). Ce numéro permet de signaler une situation de harcèlement et du contenu malfaisant en ligne, sur les réseaux sociaux ou les sites pornographiques. Après signalement, le contenu préjudiciable peut être supprimé en quelques heures.

Plus d'informations sur le harcèlement
education.gouv.fr/non-au-harcelement



POUR LES 11 ANS ET PLUS

INSCRIPTION AU COLLÈGE ET AU LYCÉE ET AIDES

Bagneux compte trois collèges publics (Henri-Barbusse, Joliot-Curie et Romain-Rolland) et un lycée professionnel (Léonard-de-Vinci).
La ville poursuit le dialogue avec la Région pour l'ouverture d'un lycée public d'enseignement général à Bagneux.

SOS scolarité

Pas d'affectation scolaire pour la rentrée scolaire ? La M7 Thierry-Ehrhard peut vous accompagner à réintégrer un établissement scolaire.

M7 THIERRY-EHRHARD
30 rue Jean-Longuet
01 42 31 68 48

Aide à l'apprentissage et aux devoirs

Les centres sociaux et culturels (CSC) proposent un accompagnement à la scolarité orienté vers un soutien méthodologique, tous les soirs et tout au long de l'année scolaire.

CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER
1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 26 00

CSC JACQUES-PRÉVERT
12 place Claude-Debussy
01 46 56 12 12

M7 THIERRY-EHRHARD
30 rue Jean-Longuet
01 42 31 68 48

Aide à l'orientation

Le service Jeunesse peut accompagner les jeunes dans la recherche de leur projet scolaire ou professionnel avec les services dédiés.

AIDE À LA RECHERCHE DE STAGE
Du collège aux études supérieures, ce service permet aux jeunes à la recherche d'un stage de profiter d'un soutien et d'un réseau
06 26 77 16 00
elmehdi.majdi@mairie-bagneux.fr
jeunesse@mairie-bagneux.fr

Allocation de rentrée étudiante

La Municipalité propose un soutien financier destiné aux étudiants balnéolais, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, étudiant dans le supérieur (hors alternance) et âgés de moins de 26 ans. L'allocation est de 92 € sans condition de ressources et est versée chaque année de la période d'études.

BAFA citoyen

La Ville finance et accompagne toutes les étapes de formation des jeunes animateurs, en contrepartie de 50 heures citoyennes au sein des services municipaux et associations et d'une contribution de 70 €. Le dispositif est destiné aux jeunes de 17 à 25 ans. Les candidatures doivent être déposées de novembre à décembre chaque année (30 candidatures sélectionnées).

VOYAGES SCOLAIRES

La Ville de Bagneux soutient les familles dans le financement des voyages scolaires des élèves scolarisés :

- dans un collège ou un lycée public de Bagneux ;
- dans un collège public hors de Bagneux, uniquement lorsque l'élève y est inscrit pour suivre une option non proposée dans la commune ;
- dans un lycée public hors de Bagneux ;
- dans un établissement public d'enseignement spécialisé, une section d'enseignement spécialisé (hors de Bagneux) ou une structure médicale (publique ou privée).

Cette aide est réservée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 800 €. Elle peut couvrir jusqu'à 25 % du coût du séjour, dans la limite de 300 € par voyage.

Guichet famille
Hôtel de ville – 01 42 31 60 30
Mairie annexe – 01 45 47 62 00
familles@mairie-bagneux.fr

VOTRE ADOLESCENT RENCONTRE DES DIFFICULTÉS ?

Le service Jeunesse, le CCAS, le centre municipal de santé Louis-Pasteur et les centres sociaux et culturels de la ville, avec les services départementaux et le Club de prévention, peuvent accompagner les jeunes de 12 à 25 ans en grandes difficultés ou précarité - santé, conduite à risque, santé mentale, financières...

ESPACE MARC-LANVIN
22 rue Blaise-Pascal
01 45 36 13 30

MAISON DES ADOLESCENTS
Centre municipal de santé Louis-Pasteur
2 rue Léo-Ferré
01 45 36 13 50

CLUB RELAIS
56 avenue Albert-Petit
01 46 63 02 42

ASSOCIATION PERSPECTIVES ET MÉDIATIONS
Point accueil et écoute jeune
1 place de la Fontaine Gueffier
06 52 70 02 08



LOISIRS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR TOU·TE·S

La Ville propose des ateliers de loisirs tout au long de l'année, dès l'âge de 5 ans et jusqu'aux seniors. Les activités se déclinent en quatre catégories : sport, musique, danse et activités culturelles.
Retrouvez l'ensemble des activités proposées dans la plaquette *S'épanouir*.
bagneux92.fr

Activités péri ou extrascolaires

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT
Les accueils de loisirs de la Ville accueillent les enfants, dès leur scolarisation en maternelle jusqu'à leur 12 ans révolus, les mercredis et pendant les vacances scolaires.
Inscriptions sur l'Espace famille
bagneux92.fr/131/a-tout-age/enfance/accueils-de-loisirs.htm

Club 11/17

Le Club 11/17 ans constitue un espace d'accueil dédié aux jeunes de 11 à 17 ans. Il est ouvert tout au long de l'année, les mercredis après-midis, les soirs de semaine de 16h30 à 19h30, ainsi que pendant les vacances scolaires.

ESPACE MARC-LANVIN
22 rue Blaise-Pascal
01 45 36 13 30
bagneux92.fr/136/a-tout-age/jeunes

Centres sociaux et culturels (CSC)

Les CSC proposent pendant les périodes de vacances scolaires un accueil de loisirs à la demi-journée et à la journée, de 6 à 11 ans et de 11 à 15 ans, ainsi que des activités enfance et jeunesse les samedis.

Activités en famille
Tout au long de l'année, les CSC proposent de nombreuses activités culturelles et de loisirs pour tous les âges, notamment les mercredis et les samedis.

CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER
1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 26 00

CSC JACQUES-PRÉVERT
12 place Claude-Debussy
01 46 56 12 12

ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

École municipale des sports (EMS)

De 5 à 17 ans, l'EMS permet de découvrir et de pratiquer différentes activités sportives encadrées par les éducateurs de la Ville, dans un cadre ludique et adapté à chaque âge.
La tarification est calculée selon le quotient familial.
Retrouvez les activités dans la plaquette *S'épanouir*
Direction des Sports et Loisirs
01 42 31 60 60
bagneux92.fr

Club olympique multisports de Bagneux (COMB)

Avec 23 disciplines proposées, le COMB offre un large choix d'activités sportives, du loisir à la compétition, dont certaines accessibles dès le plus jeune âge.
37 rue des Blains
01 49 65 69 50
combagneux.org

Autres associations sportives

De nombreuses associations balnéolaises proposent des activités sportives adaptées aux enfants et aux jeunes.
Retrouvez les activités dans la plaquette *S'épanouir*
bagneux92.fr

Piscine de Bagneux

Dotée d'une pataugeoire, d'un bassin ludique, d'un bassin sportif, d'un espace détente (hammam et sauna) et d'un solarium.
Espace famille chaque dimanche de 9h à 12h, en période scolaire.
1 avenue de Stalingrad
01 86 63 14 47
Tarifs et informations
valleesud.fr

VACANCES

Séjours organisés par la Ville

Pendant les vacances d'hiver et d'été, la Ville organise des séjours en centre de vacances pour les 4 à 17 ans. Les accueils de loisirs des services Éducation et Jeunesse proposent également aux enfants et aux jeunes Balnéolais des mini-séjours l'été.
bagneux92.fr

Des vacances en famille

En juillet et en août, des hébergements (bungalow 2 à 4 personnes, emplacements de camping) sont proposés à la location à la Trinité-sur-Mer pour des séjours d'une ou deux semaines.
bagneux92.fr



SANTÉ ET BESOINS SPÉCIFIQUES

SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DE BAGNEUX (JUSQU'À 6 ANS)

7 impasse Édouard-Branly
47 rue Jean-Marin-Naudin
08 06 00 00 92

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ LOUIS-PASTEUR

2 rue Léo-Ferré
01 45 36 13 50

Planning familial

Contraception, interruption volontaire de grossesse médicamenteuse, violences sexuelles et intrafamiliales, conseils sur la sexualité… Accueil le lundi de 15h30 à 18h.

Centre médical de garde

Du lundi au vendredi de 20h à 00h
le dimanche de 15h à 20h
01 45 36 13 50

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP)

12 rue des Monceaux
01 42 11 79 00 (de 2 à 11 ans)
eps-erasme.fr/92107-CMP-Bagneux/9/43/42
secretariat.bagneux@eps-erasme.fr

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

06 35 15 33 26
reussiteeducative@mairie-bagneux.fr

ASSOCIATION PERSPECTIVES ET MÉDIATIONS

Point accueil et écoute jeune
1 place de la Fontaine Gueffier
06 52 70 02 08

CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS POUR ADOLESCENTS (CASA) L'ODYSSÉE

Suivi psychologique, pédopsychiatrique et infirmier pour les 12 à 18 ans
17 avenue Verdun - 92330 Sceaux
01 42 11 78 55
eps-erasme.fr/92107-Odyssee/9/43/49
secretariat.lodyssee@eps-erasme.fr

OFFICE BALNÉOLAIS DU SPORT (OBS)

Reconnu Maison sport-santé, le centre médico-sportif de l'OBS accompagne les enfants dès 3 ans et les adolescents en situation de surpoids ou d'obésité grâce à un suivi adapté, assuré par des professionnels de santé et du sport.

Maison du sport Alice-Milliat

37 rue des Blains
01 49 65 69 65

Pensez à la vaccination contre le papillomavirus
papillomavirus.fr

ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Aides légales liées au handicap

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 12
tinyurl.com/5n8c8kam

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

2 rue Rigault - 92016 Nanterre
01 41 91 92 50
tinyurl.com/bddprtce

Accompagnement, soutien, écoute

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Accueil et soutien des parents en amont de la demande MDPH, aide aux démarches et inscriptions diverses, soutien psy en l'attente de prise en charge thérapeutique
06 35 15 33 26
reussiteeducative@mairie-bagneux.fr

LIENS UTILES

Votre enfant est soumis à une addiction ou à des comportements à risque
alcool-info-service.fr/adresses-utiles/6502

Votre enfant rencontre des troubles du sommeil
tinyurl.com/yc22swht

Connaître ses droits si son enfant est hospitalisé ou malade sur une longue durée
service-public.fr/particuliers/vosdroits/F151

Connaître les aides si son enfant est malade ou en situation de handicap
tinyurl.com/y82pxpz3



LIEUX D'INFORMATION, D'ÉCOUTE, D'ÉCHANGE ET DE SOUTIEN

RENCONTRER, ÉCHANGER AVEC D'AUTRES PARENTS D'ENFANTS DU MÊME ÂGE

CAFÉ DES PARENTS

Être parent, ce n'est pas toujours facile ! Comment bien faire ? Comment trouver la bonne mesure ? Venez échanger avec d'autres parents en participant aux temps d'échanges pensés pour vous au sein des CSC.

CSC de la Fontaine Gueffier
1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 26 00

CSC Jacques-Prévert
12 place Claude-Debussy
01 46 56 12 12

MÉDIATION FAMILIALE

Maison de la justice et du droit
Sur rendez-vous uniquement
7 impasse Édouard-Branly
01 46 64 14 14
bagneux92.fr
mjd.blagis@orange.fr

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Rapprochez-vous de l'établissement scolaire de votre enfant.

CITÉ ÉDUCATIVE

La Cité éducative accompagne les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans, de leur naissance à l'insertion professionnelle. Elle favorise la coopération entre les acteurs éducatifs, les familles et les partenaires pour offrir des parcours cohérents et adaptés à chaque jeune.

Trois objectifs clés :
- Renforcer le rôle de l'école ;
- Assurer la continuité éducative ;
- Ouvrir le champ des possibles.

06 13 55 92 87

ÊTRE ACCOMPAGNÉ EN CAS DE DIFFICULTÉS

Vous vous sentez isolé, épuisé ?

ALLO PARENTS BÉBÉ
0 800 00 34 56
enfance-et-partage.org/espace-parents

Vous êtes victime de violences intra-familiales ?

Les violences intrafamiliales peuvent être physiques, psychologiques, verbales, économiques ou sexuelles. Un numéro gratuit existe : **0 800 05 12 34**. Si vous pensez être victime ou si vous souhaitez venir en aide à une victime, vous pouvez le signaler dans un commissariat et être aidé par les associations et services de la ville suivants.

MAISON DES ADOLESCENTS
Centre municipal de santé Louis-Pasteur
Accueil gratuit et confidentiel pour les jeunes de 11 à 21 ans et leur entourage. Accès libre, sans rendez-vous, chaque jeudi après-midi de 14h à 18h.
2 rue Léo-Ferré
01 45 36 13 50

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 12
bagneux92.fr

CENTRE FLORA-TRISTAN
À destination des femmes victimes de violences
Prendre rendez-vous
01 47 36 96 48
Être écoutée, avoir des conseils
01 47 91 48 44 (de 9h30 à 17h30)
centrefloratristan.org

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)
01 46 44 71 77 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h)
hautsdeseine-sud.cidff.info

Permanences à Bagneux, sur rendez-vous :
CSC de la Fontaine Gueffier
1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 26 00
CSC Jacques-Prévert
12 place Claude-Debussy
01 46 56 12 12
Maison de la justice et du droit
7 rue Édouard-Branly
01 46 64 14 14

SERVICE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
13 avenue Gabriel-Péri
01 47 29 30 32 (du lundi au vendredi, de 8h30 12h30 et de 13h30 à 17h30)
aidesetservices.hauts-de-seine.fr



AIDES ET SERVICES POUR LES FAMILLES

AIDES FINANCIÈRES POUR LES ACTIVITÉS PÉRI OU EXTRASCOLAIRES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 12
bagneux92.fr

SERVICE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
13 avenue Gabriel-Péri
01 47 29 30 32 (du lundi au vendredi, de 8h30 12h30 et de 13h30 à 17h30)
aidesetservices.hauts-de-seine.fr

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
Sur rendez-vous uniquement
7 impasse Édouard-Branly
01 46 64 14 14
bagneux92.fr
mjd.blagis@orange.fr

ASSOCIATION CRESUS
Permanences sur la commune de Bagneux, sur rendez-vous :
Maison de la justice et du droit : 01 46 64 14 14
Mairie annexe : 01 45 47 62 00
cresus-iledefrance.org/contact/

PASS+ HAUTS-DE-SEINE
Une aide de 80 €, portée à 100 € pour les collégiens boursiers, pour financer une activité sportive ou culturelle auprès d'un partenaire.
passplus.fr

PASS'SPORT
Une aide de l'État, soumise à conditions, pour réduire le coût de l'inscription à une activité sportive.
sports.gouv.fr

LABAZ – SPORT ET CULTURE
Une aide de 100 € par an proposée par la Région Île-de-France aux jeunes de 15 à 17 ans pour financer notamment une activité sportive ou culturelle.
labaz.iledefrance.fr

AIDES DE LA CAF
Selon leur situation, certaines familles peuvent bénéficier d'aides pour financer les activités sportives et de loisirs de leurs enfants.
www.caf.fr

AIDES FAMILIALES DE LA CAF

La Caisse d'allocations familiales (CAF) propose plusieurs aides pour accompagner les familles dans leur quotidien, notamment les allocations familiales, le complément familial, l'allocation de soutien familial et le complément de libre choix du mode de garde (CMG).
www.caf.fr

AIDES AU LOGEMENT

Plusieurs dispositifs existent pour réduire les dépenses de logement et accompagner les ménages en difficulté.
Aides personnelles au logement
caf.fr
Fonds de solidarité logement
aidesetservices.hauts-de-seine.fr

AIDES AUX DÉMARCHES

Les CSC accueillent des écrivains publics et des juristes pour accompagner les parents dans leurs démarches.

CSC de la Fontaine Gueffier :
01 47 40 26 00
CSC Jacques-Prévert :
01 46 56 12 12

SÉPARATION, DIVORCE

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Permanences les jeudis après-midis dans les deux CSC (hors vacances scolaires)
01 46 44 71 77 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h)
hautsdeseine-sud.cidff.info

SERVICE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

13 avenue Gabriel-Péri
01 47 29 30 32 (du lundi au vendredi, de 8h30 12h30 et de 13h30 à 17h30)
aidesetservices.hauts-de-seine.fr

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Accueil sur rendez-vous pour vous informer sur vos droits et vous proposer certains modes amiables de règlement des conflits…
7 impasse Édouard-Branly
01 46 64 14 14
bagneux92.fr
mjd.blagis@orange.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 12
bagneux92.fr

MAIRIE DE BAGNEUX

Permanence juridique gratuite pour les Balnéolais. Renseignements et prise de rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de ville
57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 00
bagneux92.fr

CITHÉA (DINAMIC)

La médiation familiale vise à préserver le lien familial lorsqu'il est fragilisé par un événement, une situation de type : divorce, séparation, recomposition familiale. Elle permet également d'aider à résoudre les conflits familiaux autour du maintien des liens entre les grands-parents et les petits-enfants, entre jeunes adultes et leurs parents.
Permanences à Bagneux, sur rendez-vous
01 46 01 99 19
CSC de la Fontaine Gueffier
1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 26 00
le jeudi matin
CSC Jacques-Prévert
12 place Claude-Debussy
01 46 56 12 12
le vendredi après-midi



RAPPEL DES NUMÉROS NATIONAUX

POUR AVOIR TOUJOURS UN INTERLOCUTEUR À QUI PARLER

ENFANCE EN DANGER : **119**

HARCÈLEMENT : **30 18**

RADICALISATION NUMÉRO VERT : **0 800 00 56 96**

VIOLENCES INTRAFAMILIALES : **39 19**

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE : **39 19**

PRÉVENTION DU SUICIDE : **34 14**

Conception graphique © [redacted] et illustrations : Cécile Wintrebert